

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 16 novembre 2020**

**DATE DE LA CONVOCATION**

06 Novembre 2020

*Nombre de conseillers en exercice :*

*36 Titulaires et 7 Suppléants*

Titulaires présents : 31

Suppléants votants : 0

Pouvoirs : 4

Total votants : 35

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 16 novembre 2020**

**L'an deux mil vingt**

**Et le 16 novembre à 18h30**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

**Membres Titulaires présents :**

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX, Jean-Luc VINGERDER (Bracieux), André JOLY (Chambord), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Claire CAILLON, Jean-Luc DAUTREMÉPUI, Nathalie SAULZET (Huisseau-sur-Cosson), Dimitri BRUNEAU, Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr), Patricia HANNON (Maslives), Nathalie BINVAULT, Gilles CLEMENT, José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Mireille BIZERAY, Didier HEITZ (Saint-Dyé-sur-Loire), Stéphane FRIAUD, Elisabeth GUIBERTEAU, Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON, Michel LAURENT (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

**Membres Suppléants présents à voix délibérative :**

**Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :**

Joël DEBUIGNE a donné pouvoir à Claire CAILLON (Huisseau-sur-Cosson),  
Christine SOUCHET a donné pouvoir à Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan),  
Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan) a donné pouvoir à Christophe HENRY (Thoury),  
Judith DUPLESSY a donné pouvoir à Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray).

**Membres Titulaires absents ou excusés :-**

Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne).

**Membres Suppléants présents sans voix délibérative :-**

**Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Madame Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord) a été désignée secrétaire de séance.**

**Délibération 041-143-2020**

**Objet : Autorisation à donner à Monsieur le Président (ou son représentant dument habilité) pour signer un avenant à la convention conclue avec l'Office National des Forêts le 09/01/2017 relative au maintien du Château d'eau des Cinq Chênes à Mont-près-Chambord et ouverture des crédits nécessaires**

Monsieur le Président rappelle qu'en 2015, un forage a été créé au Lieudit les Enclôtures à Mont-près-Chambord. Néanmoins, la canalisation reliant ce forage au Château d'eau des Cinq Chênes, située dans l'accotement de l'Allée forestière de Benne, n'a jamais fait l'objet d'une convention.

Afin de régulariser cette situation, l'Office National des Forêt (ONF) propose à la Communauté de communes de signer un avenant à la convention conclue le 09/01/2017 relative au maintien du Château d'eau.

Cette régularisation entrainera une augmentation de 84 € de la redevance annuelle prévue dans le cadre de ladite convention.

Monsieur le Président demande alors aux membres du conseil de bien vouloir :

- L'autoriser (ou son représentant dûment habilité) à signer un avenant à la convention conclue avec l'ONF le 09/01/2017 relative au maintien du Château d'eau des Cinq Chênes à Mont-près-Chambord ;
- L'autoriser (ou son représentant dûment habilité) à signer toutes pièces relatives à cette affaire et à ouvrir les crédits correspondants à l'augmentation de la redevance.

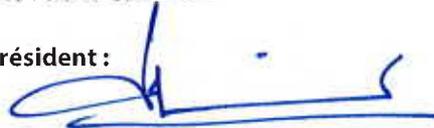
**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer un avenant à la convention conclue avec l'ONF le 09/01/2017 relative au maintien du Château d'eau des Cinq Chênes à Mont-près-Chambord ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer toutes pièces relatives à cette affaire et à ouvrir les crédits correspondants à l'augmentation de la redevance.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

**Le Président :**



**Gilles CLEMENT**